

Isère

ISÈRE Les dessous de l'éviction de Catherine Kamowski

Emmanuelle DUFFÉAL (avec Èv.M.)



Le 20 avril dernier, la députée sortante LREM s'affiche au premier rang des soutiens d'Emmanuel Macron au Café de la Table ronde. Les marcheurs assistent au débat de l'entre-deux-tours entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, à quatre jours du second tour de l'élection présidentielle. Photo Le DL /J-B.V.

Pas de Renaissance pour la députée sortante LREM, Catherine Kamowski. Le président Macron a préféré une autre candidate pour la 5^e circonscription de l'Isère. C'est donc en femme indépendante et libre qu'elle fera campagne. Une dissidence qui constitue déjà une onde de choc, quoi qu'en dise LREM.

Sur les 10 circonscriptions que compte l'Isère, sept des neuf députés élus sous l'étiquette de La République en marche en 2017 ont donc été investis par Ensemble, la confédération qui regroupe désormais les partis soutenant Emmanuel Macron. Qu'en est-il des non-investies ? Monique Limon, de la 7^e, a pris les devants. Elle ne repart pas. C'est son choix. Ce qui est loin d'être le cas de Catherine Kamowski. Clairement, on a sommé la députée sortante de la 5^e de s'effacer au profit de Florence Jay, première adjointe à la maire de La Terrasse. En Marche voit en elle « une super candidate, une élue de terrain. Un parcours qui parle pour elle, des convictions, et un projet ».

Cette « mise devant le fait accompli » a le goût amer de la trahison. Oh le vilain mot ! Catherine Kamowski se garde bien de le prononcer. Quelles sont donc les raisons qui ont conduit Renaissance à lui trouver une remplaçante ? « On ne m'en a pas donné, demandez à LREM ? » répond la députée. Dit comme ça, le revers politique en est plus brutal. « Il l'est », reconnaît Cécile Prost, référente En Marche pour l'Isère, qui entend la déception. Pourtant dans les rangs d'En Marche, on préfère « ne pas épiloguer ». Faut-il comprendre que « l'épisode » appartient déjà au passé ? « Navrée, mais il y avait une règle du jeu et elle était connue », rappelle la référente. Le

mode de fonctionnement depuis 2017 a effectivement changé. Macron, hier sans majorité derrière lui, peut compter à présent sur la force de ses 502 candidats.

Son bilan ? Son âge ? Son absence remarquée dans sa circonscription ? Cécile Prost balaie par un « je n'ai pas à vous en fournir ». Les investitures « relèvent de décisions prises par le président de la République ».

Et puis, elle n'était « pas dans son bureau ». Donc en Isère « on respecte » et on applique à la lettre les choix d'Emmanuel Macron. Et c'est ensemble qu'avancent, « mobilisés derrière, les candidats investis ». Point. En Marche s'est fixé « un unique objectif, gagner les 10 circonscriptions pour assurer une majorité au président ».

Et quelles sont donc ces règles que Catherine Kamowski semble ignorer ? On nous explique « qu'il y avait plusieurs candidates en lice ». Tiens, la députée sortante n'aurait donc pas saisi ou voulu saisir. Un premier signal fort lui a pourtant été envoyé le 17 mars dernier : alors qu'un communiqué sur sa candidature est annoncé comme imminent, il est finalement suspendu. La presse est informée qu'il est retardé...

La campagne présidentielle commence enfin. Dans la circonscription on remarque que la députée se fait nettement plus présente. Pas une inauguration sans qu'elle ne soit là. Pourtant il se murmure aussi qu'elle pourrait ne pas être investie. En avril, lors des deux tours de la Présidentielle, on ne voit qu'elle en préfecture ou au Café de la Table ronde, le lieu de réunion du comité isérois... La chute, elle l'a apprise vendredi dernier par téléphone. À l'autre bout le sénateur Didier Rambaud.

Lasse de ces « tripatouillages politiques », les 12 et 19 juin prochains, « quoique lui en coûte » cette dissidence, elle entend « gagner ». En face Renaissance va faire bloc et avertit : « Chacun prend ses responsabilités et sera comptable des conséquences. »

De son côté, la gauche part unie, et voit une brèche dans la 5^e. « C'est LREM qui a choisi. Peut-être même de perdre ! Mon choix ne vient qu'après », assène la députée sortante évincée...

Isère

« Ce n'est pas une candidature contre le président »

« Ce n'est pas une candidature contre le président ou LRM ! C'est celle d'une femme libre et indépendante. » Plutôt tendance centre-gauche s'il fallait mettre une étiquette sur cette dissidence. Elle a bien compris qu'elle ne pourra pas être une candidate LRM. Soit. L'ancienne maire de Saint-Égrève, « loyale à son engagement initial de 2017, celui de servir le projet du président », paye d'être restée trop en retrait durant ce mandat. Dire que la loyauté a été un critère dit-on qui aurait pesé plus que tous les autres...

Médiatiquement et politiquement, la députée est passée sous les radars du président. Elle continue de penser pourtant « qu'il faut donner une majorité » à celui qui l'a évincée... Elle compte lui écrire. Pas pour se plaindre. Mais pour lui expliquer son choix de partir sans son accord.

« Toutes les promesses n'ont pu être tenues en cinq ans, mais qui pouvait raisonnablement penser qu'on pourrait tout faire ! » C'est pour ça qu'elle brigue ce second mandat. Cette campagne, elle va la conduire sur ses fonds propres. Elle sera « modeste et raisonnable » à l'image de la précédente [7 000 €, NDLR]. Par contre, elle va battre la campagne et rappeler son projet, et contrairement « à ce qui se dit, qu'elle a travaillé et arpenté cette circonscription durant ces cinq ans ». Et si elle venait à gagner le 19 juin, elle a retenu la leçon. Peu de chance qu'elle passe inaperçue une seconde fois.